

**LA PRESSE**

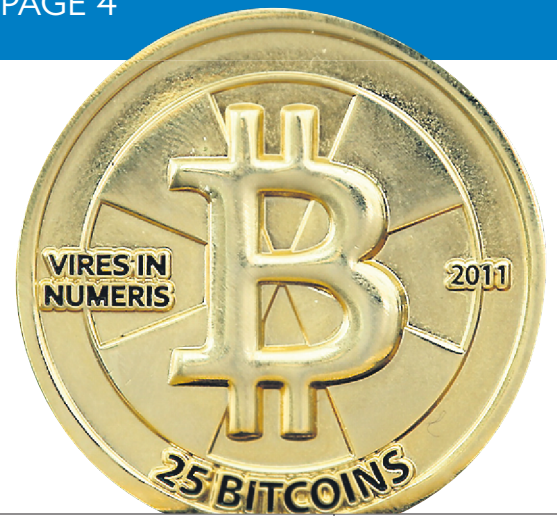


**AFFAIRE ENRON**  
LES RISQUES DE DÉRAPAGE  
EXISTENT TOUJOURS  
PAGE 2

**MOUVEMENT DES JARDINS**  
LA CAISSE DE KILDARE CONSERVE  
SON CONSEIL D'ADMINISTRATION  
PAGE 4

# AFFAIRES

**MONNAIE VIRTUELLE**  
LE BITCOIN À LA CROISÉE DES CHEMINS  
PAGE 3



↓ **S&P TSX**  
14 193,87  
- 57,66 (-0,40%)

↓ **S&P 500**  
2096,92  
- 5,52 (- 0,26%)

↓ **DOW JONES**  
17 511,34  
- 33,84 (- 0,19%)

↑ **PÉTROLE**  
42,62 \$US  
+ 0,75 \$US (+ 1,79%)

↑ **DOLLAR**  
76,59 €US  
+ 0,17 €US



NOUVEL ÉPISODE DE STAR WARS

## DÉJÀ UNE ARMÉE DE COMMANDITAIRES

Septième film et sept grands commanditaires! À quatre mois de la sortie du nouvel épisode de *Star Wars*, Lucasfilm annonce qu'elle s'est entourée d'une armée de partenaires pour promouvoir *Le réveil de la Force*. Une bonne idée?

À LIRE EN PAGE 2

PHOTO PATRICK T. FALLON, BLOOMBERG



**COMMERCE DE DÉTAIL**  
WAL-MART  
DEVIENT PLUS PESSIMISTE  
PAGE 3

PHOTO CARLOS BARRIA, ARCHIVES REUTERS



**SECTEUR MINIER**  
DES AMENDES TROP ÉLEVÉES,  
SE PLAINT L'INDUSTRIE  
PAGE 4

PHOTO IVANOH DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE



La solution idéale, quelles que soient les exigences du travail.

Louez un Sprinter 2015 d'ici le 31 août et profitez d'un taux de location de 2,99%.

LE FOURGON SPRINTER 2015 À EMPATTEMENT DE 144 PO. PRIX TOTAL\* : 44 610 \$

Taux de location	Mensualité	Versement initial
2,9%*	428\$*	0\$*
Bail de 60 mois		

Mercedes-Benz  
Des fourgons conçus pour durer.

Silver Star  
MONTRÉAL

7800, Décarie, Montréal, 1 888 856-0285.

Véhicule illustré : Fourgon Sprinter 2500 à empattement de 144 po 2015. \*\*Le prix total de 44 610 \$ comprend le PDSF de 41 300 \$, tous les frais de concessionnaires applicables et un rabais comptant de 3 000 \$. Offres de location basées sur les modèles fourgon Sprinter 2500 à empattement de 144 po 2015 et proposées uniquement par l'intermédiaire de Services financiers Mercedes-Benz, sur approbation du crédit, pendant une durée limitée. \*Exemple basé sur une location de 428 \$ par mois pendant 60 mois, taux annuel de 2,9 % et versement initial ou échange équivalent de 0 \$. Premier paiement mensuel, dépôt de sécurité de 550 \$, frais de transport et de préparation jusqu'à 3 420 \$, frais administratifs jusqu'à 3 99 \$, droits jusqu'à 41,48 \$ sur les pneus et taxe de 100 \$ sur le climatiseur exigés à la signature. † Taxes, permis de conduire, assurance et enregistrement en sus. Les offres sont non-transférables, non-remboursables et non-monnayables. Les offres peuvent changer sans préavis et ne peuvent être jumelées à d'autres offres. Certaines conditions s'appliquent. Détails chez Silver Star. Les offres se terminent le 31 août 2015.

## LA PRESSE AFFAIRES

# Les grands noms font la file pour le prochain *Star Wars*



ISABELLE MASSÉ  
MARKETING-  
PUBLICITÉ

Signe des temps depuis le rachat de Lucasfilm par Disney : *Star Wars* s'est adjoint sept partenaires mondiaux en vue de la sortie du septième épisode de la franchise. À quatre mois de l'arrivée en salle du *Réveil de la Force* (*The Force Awakens*), les entreprises affichent déjà leurs couleurs. Le public risque-t-il la surexposition ?

## Le groupe des sept

Les entreprises élues se nomment Covergirl (P&G), Duracell, FCA US (Fiat Chrysler), General Mills, HP, Subway et Verizon. Même si les six films précédents ont généré des millions de produits dérivés, le dévoilement officiel de ces partenaires est inhabituel pour Lucasfilm.

« Il fut un temps où les marques lançaient des choses quand le film sortait, juge le créatif publicitaire Francis Gosselin, autrefois dirigeant de l'agence f&co. Clairement, depuis le rachat par Disney, il y a une volonté d'en faire quelque chose qui génère énormément de richesse, de tirer le plus de lait possible de la vache. C'est un peu étrange pour cette franchise. »

Est-ce que *Star Wars* risque la surexposition ? « Oui, estime Francis Gosselin. On sent un enthousiasme, mais on en est déjà, par exemple, au troisième ou quatrième *teaser* du film. C'est à se demander s'il restera des choses à voir ! »



PHOTO FOURNIE PAR GENERAL MILLS

Publicité des nouvelles boîtes de céréales *Star Wars* de General Mills.

## Les belles de *Star Wars*

Ces jours-ci, c'est le partenariat de Covergirl qui est le plus tangible. La marque de cosmétiques a lancé une ligne de maquillage (19 rouges à lèvres, mascaras, vernis

ont été créés en tout», explique Tala Arous, directrice des communications de Covergirl (P&G).

La campagne, conçue par l'agence Grey, sera plus largement diffusée à compter d'oc-

« Clairement, depuis le rachat par Disney, il y a une volonté d'en faire quelque chose qui génère énormément de richesse, de tirer le plus de lait possible de la vache. »

— Francis Gosselin, ancien dirigeant de l'agence f&co

à angles), en édition limitée, avec des emballages qui reproduisent des citations associées à *Star Wars* (« Que la Force soit avec toi »). Une photo sur Instagram montre deux images d'une fille maquillée qui se positionne du côté sombre de la Force et du côté lumineux de la Force. « Six looks

tobre, notamment en magasin, dans des magazines mode et à la télé. « C'est énorme pour Covergirl, lance Tala Arous. Avec cette association, nous souhaitons joindre les fans féminines de *Star Wars* d'une façon originale. La marque est reconnue pour avoir un pied dans la culture pop. »



PHOTO FOURNIE PAR COVERGIRL

La publicité de Covergirl veut illustrer les deux côtés de la Force.

## Sous-marins intergalactiques

Il y a quelques jours, Subway twittait sa joie de faire partie de l'aventure *Star Wars* en accompagnant son mot d'une vidéo à l'image du générique de la célèbre franchise. Que nous réserve ensuite l'entreprise ? « Tous nos partenaires ont livré des campagnes originales qui se démarquent et qui cernent le plaisir et l'excitation de notre galaxie très lointaine », mentionne Lynwen Brennan, directrice générale de Lucasfilm dans un communiqué.

## La créativité des commanditaires

De tels partenariats ont fait leurs preuves, comme les marques qui se sont associées aux films *Harry Potter*, *Cars* et *Frozen*. Se démarqueront-elles ? « Les marques vont sûrement vendre beaucoup,

juge Francis Gosselin. Je ne suis pas dans le secret des dieux, mais généralement, il n'y a pas beaucoup de créativité avec ces associations. Là, on aurait envie qu'il y ait un sentiment d'exclusivité. »

# 37

Valeur de la franchise *Star Wars* en milliards de dollars

# 4,05

Montant de la vente de Lucasfilm à Disney en 2012 en milliards de dollars

## « J'ai respecté les règles, pas les principes »

L'ex-chef des finances d'Enron, Andrew Fastow, met en garde contre de nouveaux dérapages

ANDRÉ DUBUC

Les risques de dérapage à la Enron existent toujours, selon Andrew Fastow, ancien chef des finances de l'entreprise maudite, qui a purgé une peine de six ans de prison après avoir plaidé coupable à des accusations de fraude boursière.

Le criminel repentant était invité par la Société canadienne des secrétaires corporatifs comme conférencier, hier midi à Montréal. Sa présentation portait sur les erreurs de jugement au sein d'entreprises, qui peuvent mener à des échecs comme celui qu'a connu Enron.

Dans sa téléconférence d'une heure, M. Fastow, qui n'a pas pu entrer au Canada en raison de son passé judiciaire, a expliqué comment il en était arrivé à manipuler les livres d'Enron en jouant avec les règles et en retenant systématiquement les hypothèses les plus favorables pour l'entreprise.

« J'ai respecté toutes les règles et obtenu toutes les autorisations pour chacune des transactions financières que j'ai réalisées », a-t-il pris soin de souligner. En 2000, le financier recevait le trophée du CFO de l'année par le *CFO Magazine* pour souligner les opérations hors bilan effectuées par Enron.

L'objectif de ces opérations comptables est de sortir du bilan des éléments d'actif, et surtout les dettes qui leur sont rattachées, tout en continuant de comptabiliser les revenus et les dépenses. L'entreprise paraît moins endettée qu'elle ne l'est en réalité. Lorsque ces opérations se multiplient, le bilan comptable de l'entreprise ne donne plus une image juste de sa santé financière.

« Ce sont exactement les mêmes transactions pour lesquelles j'ai reçu un trophée qui m'ont valu ma carte de prisonnier. » — Andrew Fastow

« Ce sont exactement les mêmes transactions pour lesquelles j'ai reçu un trophée qui m'ont valu ma carte de prisonnier, a-t-il dit au moment où apparaissait à l'écran la carte rouge que chaque prisonnier d'un centre de détention fédéral doit porter sur lui en tout temps.

Le conférencier reconnaît sans aucune hésitation ses torts et ne cherche nullement à minimiser ses fautes, qui ont causé du mal à des milliers d'honnêtes gens.

« Je ne me suis jamais demandé si ce que je faisais était bien ou pas. Je me contentais de savoir si c'était légal », a-t-il reconnu.

Dans sa conférence, M. Fastow a donné des exemples d'entreprises qui ont recours encore aujourd'hui aux procédés qu'Enron a popularisés.

Il a donné l'exemple des hypothèses de rendement des éléments d'actif de caisses de retraite. Encore beaucoup de sociétés américaines utilisent une hypothèse de rendement à long terme de 7,5 %. Un tel rendement élevé réduit le défi-

cit comptable de la caisse de la retraite, ce qui améliore le bilan de l'entreprise. Sa cote de crédit s'en trouve améliorée et ses frais de financement, réduits.

## Leçons à tirer

Sur les leçons à tirer de l'expérience Enron, M. Fastow a suggéré à son auditoire de se concentrer sur les principes guidant les règles et pas seulement sur les règles comme telles. On doit aussi, selon lui, garder à l'esprit non seulement les bénéfices rattachés à une transaction, mais également son impact sur les risques auxquels fait face la société, sur le plan de sa réputation, notamment.



PHOTO ARCHIVES REUTERS  
Andrew Fastow lors de son transfert en prison, en septembre 2006

À la question « Comment devrait agir le conseil d'administration avant d'autoriser ou non une transaction ? », M. Fastow donne cette réponse : « Si vous étiez une entreprise privée et que vous aviez la volonté de mettre la société dans les mains de votre petit-enfant, prendriez-vous cette décision ? »

## QUI EST ANDREW FASTOW ?

Ancien chef des finances d'Enron, M. Fastow, 53 ans, est devenu célèbre avec ses opérations financières qui consistaient à sortir du bilan d'Enron d'importants actifs, lourdement endettés. Il a plaidé coupable à des accusations de fraude boursière et a reçu sa sentence en 2004. Il est sorti de prison en 2011. Il habite Houston, travaille depuis quatre ans au sein d'un cabinet d'avocats et donne des conférences sur la gouvernance.

## QU'EST-CE QU'ENRON ?

En 2000, à son sommet, le négociant d'énergie Enron détenait le plus important système de pipelines de gaz naturel en Amérique, le deuxième en importance dans le monde. Ses revenus atteignaient les 100 milliards. Le président et chef de la direction, Jeff Skilling, démissionne sans raison apparente le 14 août 2001. Le château de cartes s'écroule. L'entreprise fait une faillite retentissante 4 mois plus tard.

## Internet Les petits fournisseurs en appellent d'une décision du CRTC

TORONTO — Les petits fournisseurs de service internet en appellent d'une décision récente du CRTC qui limite leur capacité à utiliser les réseaux sans fil de Bell, Telus et Rogers. Le Consortium des opérateurs de réseaux canadiens (CORC) souhaiterait que les trois gros acteurs nationaux soient tenus d'offrir le

même accès à leurs réseaux sans fil qu'à leurs réseaux câblés et téléphoniques. Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a annoncé en mai dernier qu'il n'obligerait pas les gros fournisseurs de services sans fil à offrir l'accès à leurs réseaux à d'autres entreprises, qui peuvent ensuite revendre

ces services à leurs clients. Bell, Telus et Rogers avaient plaidé devant le CRTC qu'il ne serait pas toujours judicieux de construire de nouvelles infrastructures si les petits fournisseurs peuvent utiliser leurs antennes et pylônes sans bâtir leur propre réseau. Dans son appel de la décision, le consortium souhaite que le

CRTC détermine que le lien sans fil vers le client soit partagé par tous, mais que toutes les entreprises investissent dans leur propre réseau de télécommunications. Le consortium représente une trentaine de petits fournisseurs de service internet au pays, comme Distributel, Altima ou Primus. — La Presse Canadienne

# Le bitcoin à la croisée des chemins

C'est comme si des banquiers de Wall Street, insatisfaits de la Réserve fédérale américaine, décidaient de lancer un nouveau dollar US. Le bitcoin est aux prises depuis quatre jours avec un véritable schisme. Une crise de croissance qui survient alors que la monnaie électronique, qui vaut globalement près de 4 milliards, avait réussi à acquérir un vernis de respectabilité. Cinq questions pour comprendre.

KARIM BENESSAIEH

**Q** Qu'est-ce que le bitcoin?

**R** Cette cryptomonnaie, ou monnaie électronique, a été créée en 2009 par un informaticien ou un groupe d'informaticiens, sous le pseudonyme de Satoshi Nakamoto. Son émission était mathématiquement programmée: 50 bitcoins toutes les 10 minutes, avec un maximum théorique de 300 000 transactions par jour. Les nouveaux bitcoins sont versés en salaire à ceux qui utilisent leur ordinateur pour maintenir l'intégrité du registre des transactions, les «mineurs». Cette monnaie est aujourd'hui acceptée sous certaines conditions par des milliers d'entreprises, notamment Amazon, Subway, Dell et Apple. Le bitcoin désigne par ailleurs tant la monnaie que le registre lui-même – et c'est ce dernier qui compte le plus pour la plupart de ses adeptes, qui veulent secouer le contrôle des banques centrales.

**Q** En quoi consiste la crise?

**R** «La communauté bitcoin la voyait venir depuis quelques années», explique d'entrée de jeu Francis Pouliot, directeur des affaires publiques à l'Ambassade Bitcoin de Montréal. C'est la limite quotidienne de 300 000 transactions qui pose problème. On en est actuellement à



PHOTO GEORGE FREY, ARCHIVES AFP/GETTY IMAGES

Le bitcoin vit une crise de croissance après avoir acquis un vernis de respectabilité.

80 000 transactions et le nombre ne cesse de grimper. Deux des cinq développeurs originaux, Mike Hearn et Gavin Andresen, ont mis en ligne une version modifiée du logiciel permettant la gestion du registre des bitcoins, un «fork» dans le jargon, appelé Bitcoin XT. Ce «fork» permet de franchir le sacro-saint seuil de 300 000 transactions et de le multiplier par huit dans un premier temps. En trois jours, il a été adopté par près de 10% des mineurs, selon le site XTnodes.com.

**Q** Qui décide de l'adoption de ce nouveau logiciel?

**R** La réponse est extrêmement complexe, la communauté bitcoin aimant se réguler par consensus. Or, la question de la limite quotidienne des transactions la divise depuis un bon bout de temps. Certains auraient préféré une hausse des frais ou une gestion différente des transactions pour en faire baisser le nombre. «Le modèle du consensus n'a pas fonctionné», dit M. Pouliot. Hearn et Andresen ont décrété que, si 75% des mineurs

adoptent Bitcoin XT, il entrera en fonction le 11 janvier 2016.» Ceux qui continueront d'utiliser le vieux logiciel, connu comme Bitcoin Core, ne pourront plus faire enregistrer leurs transactions. S'ils continuent leurs opérations, on se retrouverait alors avec deux registres et deux monnaies, le pire scénario.

**Q** Est-ce une bonne nouvelle pour le bitcoin?

**R** Tout dépend à quel camp on s'adresse. Sur des forums comme Reddit, on accuse les deux développeurs dissidents de vouloir tuer le bitcoin. Francis Pouliot, lui, y voit une crise nécessaire. «Je trouve que c'est une bonne chose, ça ne peut que renforcer le bitcoin. Il faut qu'il soit soumis à un stress de temps en temps pour grandir. Si XT est adopté, c'est une avancée incroyable qui prouvera qu'un système décentralisé est compatible avec la compétition.» Et les marchés? Depuis le 15 août, la valeur du bitcoin a baissé de 4%, un recul sans signification pour cette cryptomonnaie qui a déjà explosé de 800% en six semaines, en 2013.

**Q** Quel est l'état du bitcoin aujourd'hui?

**R** Plutôt bon. Après des turbulences qui lui ont valu le titre de «la pire monnaie de l'année» en 2014, le bitcoin est relativement stable cette année, pratiquement toujours échangé entre 200 et 300\$. «La mauvaise réputation du bitcoin, ce n'est plus à la mode, dit M. Pouliot, économiste de formation. Toutes les grandes banques, et ça inclut Desjardins, CT Bank, Bank of America et Barclays, ont des centres de recherche sur le bitcoin, pour comprendre comment rendre leur propre système plus efficace.» En janvier dernier, le magazine *Fortune* s'enthousiasmait des possibilités infinies du registre bitcoin, qui permettrait de tout payer sans intermédiaire comme Uber, remplacerait des services d'infonuagique comme Dropbox ou constituerait le plus gigantesque répertoire d'archives du monde.

## LE BITCOIN EN CHIFFRES

14 510 850

Nombre de bitcoins en circulation. Le maximum de 21 millions sera atteint en 2040.

3,6 MILLIARDS

Valeur des bitcoins en circulation (sommet de 13,9 milliards atteint en janvier 2014)

254,19 \$US

Cours actuel (sommet de 1151 \$ atteint en janvier 2014)

1,3 MILLION

Nombre d'utilisateurs de la monnaie en 2014, selon la firme Juniper Research. Ce nombre devrait atteindre 4,7 millions en 2019.

## Commerce de détail Wal-Mart devient plus pessimiste

WASHINGTON — Le premier groupe de distribution mondial, l'américain Wal-Mart, a vu son bénéfice net chuter de 11,4% au deuxième trimestre de son exercice 2015-2016, à 3,475 milliards US, et a revu à la baisse ses prévisions pour l'année. Le groupe a indiqué hier qu'il s'attendait désormais à réaliser sur l'ensemble de son exercice annuel un bénéfice par action compris entre 4,40 et 4,70 \$US alors qu'il prévoyait de 4,70 à 5,05 \$US précédemment. Les attentes des analystes sont de 4,77 \$US. Pour le troisième trimestre, Wal-Mart compte sur un bénéfice par action de 0,93 à 1,05 \$US, là où les attentes sont de 1,08 \$US. Pour le deuxième trimestre, le bénéfice par action est de 1,08 \$US, de 4 cents inférieur aux attentes. Le chiffre d'affaires a atteint 120,2 milliards US, quasi stable. Le groupe a précisé que hors effets de changes, le chiffre d'affaires est de 124,5 milliards

US, en progression de 3,6%. Les analystes tablaient sur 119,77 milliards US. À la suite de l'annonce de ces mauvais résultats, l'action du groupe a reculé de 2,43 \$US, à 69,48 \$US, à Wall Street hier. Wal-Mart a souligné que ses ventes sur l'internet, où il affronte la concurrence d'Amazon.com, avaient progressé de 16% sur un an, mais que les «résultats du deuxième trimestre avaient été mis sous pression par les fluctuations des devises, des marges bénéficiaires plus faibles et des investissements». Compte tenu de la faiblesse des ventes à l'international, Wal-Mart a toutefois indiqué qu'il revoyait également à la baisse ses prévisions de croissance dans le commerce en ligne, des 20% envisagés précédemment à environ 15%. Le bénéfice d'exploitation est en recul de 10%, à 6,07 milliards US.

— Agence France-Presse



PHOTO RICHARD DREW, ASSOCIATED PRESS

Hier, l'action du géant Wal-Mart a clôturé en baisse à Wall Street.

## Quincailleries Home Depot relève ses prévisions

NEW YORK — Le spécialiste américain du bricolage et de l'aménagement de la maison Home Depot a relevé ses prévisions annuelles après avoir dégagé un bénéfice conforme aux attentes au deuxième trimestre de son exercice décalé, soutenu notamment par la reprise de l'immobilier aux États-Unis. Ce résultat prend en compte des éléments exceptionnels: côté positif, une plus-value de 144 millions US enregistrée sur la vente des dernières parts dans l'ex-filiale HS Supply Holdings, et côté négatif, une provision de 92 millions US liée à l'intrusion informatique dont le groupe avait été victime en septembre 2014. En incluant ces éléments exceptionnels et ajusté par action, le bénéfice sur la période de trois mois s'établissant le 2 août s'est établi à 1,71 \$US, comme prédit par les analystes. Le bénéfice net a pour sa part atteint 2,23 milliards US, progressant de 9% sur un an. Les ventes ont parallèlement

augmenté de 4,3%, à 24,83 milliards US, alors que les analystes tablaient sur 24,69 \$US. «On a constaté une croissance équilibrée sur l'ensemble de nos activités en raison de la solidité même de nos magasins ainsi que de la reprise continue du marché immobilier américain, a commenté le PDG de Home Depot, Craig Menear. En se basant sur la performance de l'entreprise depuis le début de l'année et pour refléter la finalisation prévue de l'acquisition d'Interline Brands, l'entreprise a relevé ses prévisions de ventes pour l'exercice 2015 et anticipe désormais une progression des ventes comprises entre 5,2% et 6%.» Le groupe a aussi révisé à la hausse ses prévisions de bénéfice ajusté par action en prévoyant une augmentation comprise entre 13% et 14% sur un an, soit une fourchette allant de 5,31 \$US à 5,36 \$US. Les analystes spécialistes du secteur misaient sur 5,27 \$US.

— Agence France-Presse

## Médias NBCUniversal investit dans BuzzFeed

Le groupe de médias américain NBCUniversal, filiale du câble-opérateur Comcast, a investi 200 millions US dans la société BuzzFeed. Cette nouvelle infusion valorise BuzzFeed à 1,5 milliard US, selon plusieurs médias américains. BuzzFeed n'est pas coté en Bourse. «C'est un moment fascinant pour l'industrie des médias: réseaux sociaux, appareils mobiles, plateformes de diffusion et numérique convergent pour créer de nouvelles occasions de se connecter aux audiences à l'échelle mondiale», a déclaré le fondateur et dirigeant de BuzzFeed, Jonah Peretti, cité dans le communiqué. BuzzFeed, fondé en 2006, est l'un des plus importants sites d'informations en ligne, avec près de 200 millions d'utilisateurs revendiqués dans le monde. NBCUniversal et BuzzFeed vont étudier des «partenariats stratégiques» qui pourraient s'étendre au partage de contenus entre BuzzFeed

et le réseau télévisé de NBC. Kenneth Lerer, président exécutif du conseil d'administration de BuzzFeed, envisage ainsi de «collaborer sur des contenus télévisés, des films, les Jeux olympiques, et d'avoir des partenariats communs avec les agences de publicité et les marques». BuzzFeed «réussit à capturer des visiteurs en masse», notamment parce qu'il «est bon pour choisir des sujets qui sont légers, divertissants et faciles à partager», explique Rebecca Lieb, analyste du secteur des médias. Le site arrive également à optimiser ses contenus en regardant des algorithmes qui montrent lesquels sont les plus appréciés et les plus partagés, détaille-t-elle. BuzzFeed touche ainsi des publics jeunes, qui souvent ne lisent pas les journaux et ne sont pas abonnés à la télévision câblée, un groupe attractif pour les annonceurs publicitaires.

— Agence France-Presse

## TRIOVEST AVIS DE NOMINATION



**Yves-André Godon**

**Conseillers en Immobilier Triovest a le plaisir d'annoncer la nomination d'Yves-André Godon au poste de chef de l'exploitation.**

**Yves-André Godon est nommé chef de l'exploitation de Triovest**

Anciennement vice-président exécutif pour la région de l'est du Canada, Yves-André était chargé de superviser les fonctions de location, de gestion d'actifs et de gestion immobilière pour les propriétés de Triovest au Québec. Il possède plus de 25 années d'expérience dans le secteur immobilier commercial et a occupé des postes aux responsabilités croissantes au sein d'entreprises faisant affaire en Amérique du Nord, en Europe et en Asie.

«La promotion de M. Godon au poste de chef de l'exploitation démontre le calibre de l'équipe de gestion que nous avons mise sur pied.» affirme Vince Brown, président et chef de la direction de Triovest. «Notre personnel est dévoué, notre stratégie est claire, nos clients nous appuient et notre positionnement est excellent. De fait, nous sommes l'une des plus importantes sociétés de gestion d'investissements et de gestion immobilière au Canada.»

Depuis les bureaux de Triovest à Montréal, M. Godon assumera la responsabilité du rendement financier et de l'exploitation des activités nationales de Triovest. Il collaborera avec l'équipe de la haute direction dans l'ensemble du pays pour favoriser une croissance s'appuyant sur la culture de l'excellence du service de Triovest, grâce à laquelle elle développe des stratégies immobilières créatives et obtient des résultats ciblés pour ses clients.

«Je suis enthousiaste à l'idée de solidifier les fondements déjà établis de l'excellence du service, avance M. Godon. Triovest est une société vraiment unique: notre équipe peut compter sur les meilleurs employés dans le domaine et je suis fier d'en faire partie.»

Conseillers immobiliers Triovest inc. est une société de services-conseils en immobilier commercial entièrement intégrée. Fièrement canadien, notre portefeuille d'actifs immobiliers commerciaux s'étend à tout le pays et a été bâti sur un historique impressionnant de relations fructueuses avec des investisseurs institutionnels et privés.

Visitez-nous à [triovest.com](http://triovest.com)

**TRIOVEST**

## LA PRESSE AFFAIRES

## DEMANDE DE DESTITUTION REJETÉE

## La caisse de Kildare conserve son conseil

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE — Sur la sellette depuis des mois après la fermeture de deux comptoirs de services de Desjardins, le conseil d'administration de la Caisse populaire de Kildare, dans Lanaudière, a survécu hier à la fronde de membres mécontents qui réclamaient sa destitution.

Au terme d'une assemblée houleuse par moments qui se déroulait dans l'église pleine à craquer de Saint-Ambroise-de-Kildare, les membres présents — ils étaient près de 600 à avoir le droit de s'exprimer — ont rejeté la demande de destitution de quatre administrateurs de la Caisse. La répartition du vote n'a pas été divulguée.

« J'ose espérer que c'est la fin [de la contestation], a déclaré à *La Presse* la présidente du conseil d'administration, Isabelle Mireault, au terme du scrutin, dont le résultat a été accueilli par de vifs applaudissements. Je suis contente que les membres se soient exprimés. Ils ont compris que les caisses doivent évoluer, même si c'est parfois difficile. Ce qu'on vise, c'est la pérennité de la caisse. »



Près de 600 membres de la caisse populaire de Kildare ont rempli l'église Saint-Ambroise-de-Kildare, hier soir, pour voter sur la demande de destitution de quatre membres du conseil d'administration.

La requête en destitution était formulée par l'Action Coalition pour notre Caisse Desjardins (ACCD), formée au printemps, dans la foulée de l'assemblée générale annuelle où a été annoncée la fermeture des comptoirs de services et guichets automatiques des municipalités voisines de Sainte-Marcelline et de Sainte-Béatrix.

Plusieurs motifs étaient invoqués au soutien de la requête en destitution signifiée en juin

au conseil d'administration. Ils portaient sur le déroulement de l'assemblée générale d'avril dernier. L'ACCD alléguait notamment que M<sup>me</sup> Mireault avait abusé de son pouvoir en refusant à l'assemblée le droit de se prononcer sur la fermeture des deux comptoirs et avait manqué à son devoir d'impartialité.

Le président de l'ACCD, Martin Malo, orthopédeologue de Sainte-Marcelline, s'est dit déçu du résultat du scrutin,

soutenant que l'assemblée d'hier a elle aussi été entachée de vices de procédures. « C'est évident qu'on pourrait amener ça plus loin, mais nous sommes des gens ordinaires. Nous travaillons et ne pouvons pas mettre 50 heures par semaine là-dessus. Ce n'est pas facile de se battre contre un système. »

Les cas de destitution d'un C.A. sont extrêmement rares au sein du Mouvement Desjardins. L'un des seuls à

être documentés remonte à 1999, à Sutton.

## Tendance lourde

La fermeture des points de service de Sainte-Marcelline et Sainte-Béatrix-de-Kildare s'inscrit dans une tendance lourde chez Desjardins. Le nombre total de caisses et de points de service a diminué de 15 % depuis 2010, passant de 1375 à 1165. Depuis le début des années 2000, la baisse frôle les 30 %.

La municipalité de Sainte-Marcelline, dont le budget annuel atteint 2,4 millions, a réagi au printemps en retirant ses avoirs de chez Desjardins et en les transférant à la Banque Nationale. Paye et fonds de pension des employés, règlement d'emprunt de plus de 700 000 \$ pour la réfection du réseau de distribution d'eau, tout y est passé ou est en voie d'être.

Le maire Gaétan Morin a lui-même transféré la plupart de ses actifs vers la Nationale. Certains de ses placements qui ne sont pas arrivés à échéance se trouvent encore à la Caisse de Kildare. Présent hier soir, il a voté pour la destitution du conseil d'administration.

## AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

## Appel d'offres

## Montréal

## ESPACE POUR LA VIE

## Services techniques

Catégorie : Travaux

Appel d'offres : JA-00055

Réfection des clôtures- boul. Pie-IX du jardin botanique

**Descriptif :** Réfection des clôtures- boul. Pie-IX du Jardin botanique de Montréal

Comprenant la fabrication des clôtures en fer forgé, colonnes de béton préfabriquées, fondations, quincaillerie, ragréage du terrain et gazonnement.

**L'ouverture des soumissions prévue pour le 19 août 2015 est reportée au 26 août 2015 à 14 h au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6.**

Montréal, le 19 août 2015

Le greffier de la Ville

M<sup>re</sup> Yves Saindon

## Appels d'offres

## Montréal

## Direction générale adjointe -

## Services institutionnels

## Service de l'approvisionnement

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

Catégorie : Biens et services

Appel d'offres : 15-14714

**Descriptif :** A79 - Services d'agence de sécurité avec patrouilleurs et véhicules pour la surveillance des équipements et espaces de la DCSLDS de l'arrondissement d'Anjou

Date d'ouverture : 9 septembre 2015

**Dépôt de garantie :** 2 % (Cautionnement et/ou chèque visé)

**Renseignements :** Eddy Duteilly, agent d'approvisionnement : 514 872-5253

Appel d'offres : 15-14708

**Descriptif :** A56 - Acquisition d'un châssis de camion, PTC 26 000 lb à cabine avancée

Date d'ouverture : 9 septembre 2015

**Dépôt de garantie :** Aucun

**Renseignements :** Julie Leblanc, agente d'approvisionnement : 514 872-1040

Appel d'offres : 15-14611

**Descriptif :** Service de déneigement pour le site de l'Usine de traitement de l'eau potable de Pointe-Claire, le Château d'eau de Pointe-Claire, le Réservoir de Pointe-Claire, l'Usine de Dorval, le Poste de surpression Michel Jasmin, le Réservoir Côte-Vertu et le Réservoir des Sources

Date d'ouverture : 9 septembre 2015

**Dépôt de garantie :** 2000 \$, Cautionnement et/ou chèque visé par contrat

**Renseignements :** Laurence Théorêt, agente d'approvisionnement : 514 872-4907

Appel d'offres : 15-14402

**Descriptif :** AS2-A55-A57-A86 - Fourniture et installation de boîtes à aseptisation isolées et chauffantes sur des camions fournis par la Ville

Date d'ouverture : 16 septembre 2015

**Dépôt de garantie :** Pour l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie chèque visé 2 500 \$ et Arrondissement de Saint-Laurent cautionnement de soumission de 5 %

Appel d'offres : 15-14686

**Descriptif :** Fourniture et installation d'un engin élévateur à nacelle de 70 pieds de hauteur de travail et d'une carrosserie de service sur un châssis de camion fourni par la Ville

Date d'ouverture : 9 septembre 2015

**Dépôt de garantie :** Aucun

**Renseignements :** Renée Veillette, agente d'approvisionnement : 514 872-1057

Catégorie : Services professionnels

Appel d'offres : 15-14468

**Descriptif :** Services professionnels pour une solution pour la gestion par activité de la Ville de Montréal

Date d'ouverture : 16 septembre 2015

**Dépôt de garantie :** Aucun

**Renseignements :** Bernard Boucher, agent d'approvisionnement : 514 872-3573

**Documents :** Les documents relatifs à ces appels d'offres seront disponibles à compter du 19 août 2015

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du Service du greffe à l'Hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 19 août 2015

Le greffier de la Ville

M<sup>re</sup> Yves Saindon

## AVIS D'AUDIENCE DE LA DEMANDE D'APPROBATION DU RÈGLEMENT DU RECOURS COLLECTIF EN VALEURS MOBILIÈRES CONTRE DONNYBROOK ET DONNYCREEK

VEUILLEZ LIRE LE PRÉSENT AVIS ATTENTIVEMENT. IL POURRAIT AVOIR UNE INCIDENCE SUR VOS DROITS.

Le présent avis s'adresse aux « **Membres du Groupe** » suivants : toutes les personnes et les entités, quel que soit leur lieu de résidence ou de domicile, qui détenaient des actions de Donnybrook Energy Inc. (maintenant connue sous le nom de Stonehaven Exploration Ltd.) (« **Donnybrook** ») au moment du plan d'arrangement réalisé par Donnybrook le 4 novembre 2011 (« **Arrangement** ») et qui ont reçu des actions de Donnycreek Energy Inc. (maintenant connue sous le nom de Kicking Horse Energy Inc.) (« **Donnycreek** ») dans le cadre de l'Arrangement, sauf (i) les Personnes exclues (certaines personnes liées aux Défendeurs et les personnes qui ont acheté des actions de Donnycreek dans le cadre du Placement privé (au sens attribué à ce terme ci-dessous)) et (ii) les personnes qui se sont déjà exclues du recours collectif.

En août 2013, le Demandeur Wayne Philpott a intenté un recours collectif contre Donnybrook, Donnycreek, Malcolm Todd, Robert Todd, Murray Scalf, David Patterson, Randy Kwasnicia, Ken Stephenson et Colin Watt (collectivement, les « **Défendeurs** ») devant la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta (la « **Cour** »). Les réclamations dans le cadre du recours collectif découlent de l'Arrangement, aux termes duquel divers actifs de Donnybrook ont été transférés à Donnycreek, ainsi que d'un placement privé simultané réalisé par Donnycreek, aux termes duquel des actions ont été émises à diverses personnes (notamment les Défendeurs qui sont des personnes physiques) au prix de 0,37 \$ l'action (le « **Placement privé** »).

Le 22 janvier 2015, la Cour a certifié au moyen d'une ordonnance sur consentement que l'action est un recours collectif. La certification de l'action par la Cour n'est pas une décision sur le bien-fondé du recours collectif.

Le 10 juillet 2015, les parties au recours collectif ont signé une entente de règlement (« **Entente de règlement** ») prévoyant le règlement du recours collectif. Le règlement est subordonné à l'approbation de la Cour. L'Entente de règlement prévoit le versement d'une somme de 5 500 000,00 \$ CA (le « **Montant du règlement** ») en contrepartie du règlement complet et définitif des réclamations des Membres du Groupe. Le Montant du règlement comprend la totalité des frais juridiques, des débours, des taxes et des frais d'administration. En contrepartie du Montant du règlement, les Défendeurs recevront des libérations et obtiendront le rejet du recours collectif. Le règlement est un compromis à l'égard des réclamations contestées et ne constitue pas un aveu de responsabilité ou de faute de la part des Défendeurs, lesquels ont tous nié et continuent tous de nier les allégations portées contre eux.

La Cour a nommé NPT RicePoint Class Action Services à titre d'Administrateur des réclamations dans le cadre du règlement.

## AUDIENCE D'APPROBATION DU RÈGLEMENT À CALGARY, EN ALBERTA

Le règlement doit être approuvé par la Cour avant sa mise en œuvre. Les Membres du Groupe ont la possibilité, et non l'obligation, d'assister à l'audience d'approbation du règlement qui aura lieu le vendredi 9 octobre 2015 à 13 h (HAR) au Calgary Courts Centre situé au 601 - 5 Street SW, à Calgary, en Alberta.

Les Membres du Groupe qui approuvent le règlement ou qui ne s'y objectent pas ne sont pas tenus de comparaître à l'audience d'approbation du règlement ni de prendre quelque autre mesure que ce soit à l'heure actuelle.

À l'audience, en plus de demander à la Cour d'approuver le règlement, Siskinds LLP et Jensen Shawa Solomon Duguid Hawkes LLP (collectivement, les « **Avocats du Groupe** ») chercheront à faire approuver par la Cour leurs frais juridiques, lesquels ne sauraient représenter plus de 32,5 % du Montant du règlement, majorés des débours et des taxes applicables (les « **Honoraires des Avocats du Groupe** »). En outre, les Avocats du Groupe demanderont à la Cour d'approuver le versement d'une rétribution de 2 000 \$ CA au Demandeur Wayne Philpott. Les honoraires de l'Administrateur ainsi que tous les autres frais liés à l'approbation, à la notification, à la mise en œuvre et à l'administration du règlement (les « **Frais d'administration** ») seront également payés par prélèvement sur le Montant du règlement. Les Honoraires des Avocats du Groupe, les Frais d'administration et la rétribution seront déduits du Montant du règlement avant la distribution de celui-ci aux Membres du Groupe.

## MODALITÉS DE L'ENTENTE DE RÈGLEMENT

Le Montant du règlement, déduction faite des Honoraires des Avocats du Groupe, des Frais d'administration et de la rétribution versée à M. Philpott (le « **Montant net du règlement** »), sera distribué aux Membres du Groupe conformément au Plan de distribution, qui est également subordonné à l'approbation de la Cour.

Le montant de l'indemnisation réelle versée à chacun des Membres du Groupe par prélèvement sur le Montant net du règlement dépendra de ce qui suit : (i) le nombre d'actions de Donnybrook qui étaient détenues au moment de l'Arrangement par le Membre du Groupe et pour lesquelles celui-ci a reçu des actions de Donnycreek dans le cadre de l'Arrangement; (ii) le nombre d'actions de Donnybrook qui étaient détenues au moment de l'Arrangement par l'ensemble des Membres du Groupe qui ont présenté à l'Administrateur une réclamation aux fins d'indemnisation. Il est par conséquent impossible de prévoir la part du Montant net du règlement que recevra chacun des Membres du Groupe.

Si la Cour approuve le règlement, les Membres du Groupe pourront participer au règlement en remplissant un formulaire de réclamation aux fins d'indemnisation. Tous les Membres du Groupe seront liés par les modalités du règlement, qu'ils aient ou non présenté une réclamation aux fins d'indemnisation ou reçu une somme prélevée sur le Montant du règlement. Les Membres du Groupe ne pourront pas présenter ou maintenir d'autres réclamations ni entamer ou maintenir une autre procédure contre les Défendeurs ou toute autre personne libérée par le règlement à l'égard des allégations formulées dans le recours collectif.

Si le règlement est approuvé, un autre avis aux Membres du Groupe sera publié; cet avis fournira des instructions sur la manière de faire une réclamation afin de recevoir une indemnisation aux termes du règlement.

On peut obtenir l'Entente de règlement et le Plan de distribution proposé en visitant les sites Web des Avocats du Groupe, au [www.jsbarristers.ca/pages/class-actions/class-actions.cfm](http://www.jsbarristers.ca/pages/class-actions/class-actions.cfm) ou au <http://www.siskinds.com/donnybrook-energy-and-donnycreek-energy/>, ou en communiquant avec les Avocats du Groupe, aux coordonnées indiquées ci-dessous.

## LES MEMBRES DU GROUPE PEUVENT S'OBJECTER AU RÈGLEMENT

Les Membres du Groupe qui souhaitent formuler des commentaires sur le règlement ou s'objecter à celui-ci doivent le faire par écrit. Les objections doivent parvenir aux Avocats du Groupe (dont les coordonnées sont indiquées ci-dessous) au plus tard le 21 septembre 2015. Les Avocats du Groupe déposeront auprès de la Cour l'ensemble des objections et des commentaires reçus. Vous pouvez assister à l'audience d'approbation du règlement que vous ayez ou non formulé une objection. La Cour peut vous autoriser à participer à l'audience d'approbation du règlement, que vous ayez ou non formulé une objection.

Toute objection formulée par écrit doit être intitulée « Recours collectif en valeurs mobilières contre Donnybrook/Donnycreek » et indiquer ce qui suit : (i) le nom du Membre du Groupe ainsi que son adresse, son numéro de téléphone, son numéro de télécopieur (s'il y a lieu) et son adresse de courrier électronique; (ii) une brève description de la nature de l'objection et les motifs à l'appui de celle-ci; et (iii) une mention indiquant si la personne ayant formulé l'objection a l'intention de comparaître à l'audience d'approbation du règlement en personne ou par l'intermédiaire d'un avocat et, dans ce dernier cas, le nom de l'avocat en question ainsi que son adresse, son numéro de téléphone, son numéro de télécopieur et son adresse de courrier électronique.

Les questions concernant le présent avis NE doivent PAS être adressées à la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec les Avocats du Groupe aux coordonnées suivantes :

Siskinds LLP

Nicole Young

680 Waterloo Street

London (Ontario) N6A 3V8

Tél. : 1-877-672-2121, poste 2380

Téléf. : 519-672-6065

Courriel : [nicole.young@siskinds.com](mailto:nicole.young@siskinds.com)

ou visiter les sites Web des Avocats du Groupe au [www.siskinds.com](http://www.siskinds.com) ou au [www.jsbarristers.ca](http://www.jsbarristers.ca).

**LA DISTRIBUTION DU PRÉSENT AVIS A ÉTÉ AUTORISÉE PAR LA COUR DU BANC DE LA REINE DE L'ALBERTA**

## Appel d'offres

## Montréal

## Services institutionnels

## Gestion et planification immobilière

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

Catégorie : travaux

Appel d'offres : 5775

**Descriptif :** Réfection de la caserne 63 – Phase 2

Date d'ouverture : 9 septembre 2015

**Dépôt de garantie :** 10 % de la valeur de la soumission (cautionnement, chèque visé ou garantie bancaire)

**Renseignements :** pour toute question, s'adresser à [immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca)

**Visites :** Les visites sont individuelles. La date limite pour prendre rendez-vous est le 25 août 2015, à 14 heures. Les visites auront lieu le 21 et les 24, 25 et 26 août 2015 inclusivement, selon l'horaire suivant : 9h00, 10h00, 11h00, 12h00, 13h00 et 14h00.

Pour prendre rendez-vous, s'adresser à [immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca)

**Documents :** Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 19 août 2015

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du Service du greffe à l'Hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 19 août 2015

Le greffier de la Ville

M<sup>re</sup> Yves Saindon

## Appel d'offres

## Montréal

## Services institutionnels

## Gestion et planification immobilière

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

Catégorie : travaux

Appel d'offres : 5803

**Descriptif :** Travaux d'infrastructure pour le raccordement d'un complexe modulaire – arr. MHM

Date d'ouverture : 9 septembre 2015

**Dépôt de garantie :** 10 % de la valeur de la soumission (cautionnement, chèque visé ou garantie bancaire)

**Renseignements :** pour toute question, s'adresser à [immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca)

**Visites :** Les visites sont individuelles. La date limite pour prendre rendez-vous est le 31 août 2015, à 16h. Les visites auront lieu du 24 août au 2 septembre 2015 inclusivement, selon l'horaire suivant : 9h à 11h30 et de 13h30 à 15h30. Pour prendre rendez-vous, s'adresser à [immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:immeubles.soumissions@ville.montreal.qc.ca)

**Documents :** Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 19 août 2015

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du Service du greffe à l'Hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 19 août 2015

Le greffier de la Ville

M<sup>re</sup> Yves Saindon

## Transparence

## L'industrie minière juge les amendes trop élevées

SYLVAIN LAROCQUE

L'Association minière du Québec (AMQ) trouve « disproportionnée » l'amende maximale de 250 000 \$ prévue au projet de loi 55 sur la transparence déposé par le gouvernement Couillard.

Ce texte législatif, qui s'inscrit dans le cadre d'une campagne mondiale pour contrer la corruption, obligera les entreprises d'exploration et d'extraction minière à divulguer chaque année les sommes qu'elles versent aux gouvernements et aux municipalités. Le dévoilement des quantités de minerai extrait mine par mine est déjà prévu dans une autre loi.

« Prenant en considération la nature de la faute reprochée et qu'il ne s'agit pas d'une infraction contre le bien-être public, le fait d'être passible d'une amende maximale de 250 000 \$ est démesuré aux yeux de l'AMQ », écrit le lobby dans un mémoire déposé devant la commission parlementaire qui étudie le projet de loi depuis hier. L'AMQ trouve également trop élevée l'amende de 1000 \$ par jour de non-conformité.

La loi fédérale équivalente, adoptée l'an dernier, prévoit elle aussi une amende maximale de 250 000 \$. L'Association minière du Canada s'y était opposée, mais en vain.

« L'AMQ se dit favorable au principe du projet de loi 55, alors quel est le problème? Laisse-t-elle entendre que ses membres n'ont pas l'intention de s'y conformer? », lance Ugo Lapointe, porte-parole de la coalition Pour que le Québec ait meilleure mine!.

L'AMQ déplore en outre que le projet de loi « renverse le fardeau de la preuve au détriment des administrateurs et des dirigeants » des sociétés minières en les tenant solidairement responsables des amendes.

## Deux poids, deux mesures?

Pour que le Québec ait meilleure mine! voit le projet de loi d'un bon œil, mais dénonce le fait qu'il ne s'applique qu'aux entreprises québécoises et aux sociétés étrangères d'une certaine taille. En effet, ces dernières n'y seront assujetties que si deux des trois conditions suivantes s'appliquent à leurs activités au Québec: elles comportent des actifs d'au moins 20 millions, elles génèrent des revenus annuels de 40 millions ou plus, elles emploient au moins 250 personnes. Le groupe de pression y voit le risque de « créer un régime de transparence à deux vitesses ».

LA  
PRESSE

CV

LE RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI  
ET DE LA FORMATION AU QUÉBEC

WORKOPOLIS

TÉLÉPHONE 514.285.7320

TÉLÉCOPIEUR 514.499.2053

cv@lapresse.ca

# Profiter des expériences à l'étranger



MARTINE LETARTE  
COLLABORATION SPÉCIALE

Les voyages forment la jeunesse. Les expériences vécues à l'étranger permettent aussi de développer différentes compétences, de se créer un réseau et de se démarquer de ses collègues. *La Presse* est allée à la rencontre d'un jeune stagiaire français dans un laboratoire du Centre de recherche du Centre hospitalier universitaire de Montréal (CRCHUM) pour l'été grâce au programme Mitacs Globalink, qui permet présentement à 750 étudiants étrangers de vivre des stages dans plus de 40 universités canadiennes.

Samuel Hybois a terminé sa deuxième année d'études pour devenir ingénieur à l'École des mines de Nancy de l'Université de Lorraine, en France. Depuis la mi-juin, il est stagiaire au Laboratoire de biorhéologie et d'ultrasonographie médicale du CRCHUM. Ses travaux tentent de valider une technique pour obtenir l'élasticité et la viscosité de tissus pour caractériser l'état du foie.

« Traditionnellement, on étudie seulement l'élasticité, mais cela ne suffit pas toujours pour détecter efficacement la stéatose hépatique, explique le stagiaire. Ces travaux pourraient permettre d'arriver à diagnostiquer plus précisément la maladie. »

Samuel Hybois, qui devait, à cette étape de son programme universitaire de premier cycle,

vivre une expérience de stage, a choisi de tenter sa chance dans ce programme justement parce que ce projet de recherche l'intéressait.

« Tant qu'à aller découvrir la recherche universitaire, aussi bien le faire à l'étranger », s'est-il dit.

## Compétences exportables

Sur un curriculum vitae, des expériences vécues à l'étranger disent plusieurs choses à un employeur potentiel.

« Un voyage donne l'occasion de vivre des situations nouvelles non anticipées et non testées parce que les façons de faire à l'étranger sont différentes de celles de la maison », explique Aimy Andraos, conseillère d'orientation et cofondatrice de l'entreprise Salto Conseil, à Montréal.

« Le jeune montre donc, avec ces expériences, qu'il a osé, qu'il est autonome, débrouillard et qu'il a de l'initiative », ajoute-t-elle.

Les compétences professionnelles ne sont pas toujours exportables d'un pays à un autre, mais dans le domaine de Samuel Hybois, elles le sont. Tellement que ses plans pour l'avenir sont en train de changer.

Alors qu'il souhaitait auparavant entreprendre un docto-

« Un voyage donne l'occasion de vivre des situations nouvelles non anticipées et non testées parce que les façons de faire à l'étranger sont différentes de celles de la maison. » — Aimy Andraos, conseillère d'orientation, Salto Conseil

rat en France, depuis qu'il a vu combien la recherche est dynamique à Montréal, il envisage d'y poursuivre ses études.



PHOTO MARCO CAMPANOZZI, LA PRESSE  
Samuel Hybois, 20 ans, en est à sa première expérience à l'étranger comme stagiaire au Laboratoire de biorhéologie et d'ultrasonographie médicale du CRCHUM.

« Il y a plus de moyens et la valorisation de la recherche est plus grande ici », indique l'étudiant, qui aimerait faire de la recherche appliquée dans

sa carrière, probablement en entreprise, question de voir un sens concret à ses efforts en laboratoire.

Dans son stage, il trouve aussi très enrichissant de travailler de près dans le laboratoire avec des spécialistes de différentes disciplines.

« Je peux leur poser des questions, dit-il. Cela m'aide à développer des idées, à m'aiguiller sur des pistes. J'avance beaucoup plus vite que si j'étais seul dans mon coin. »

« C'est un vrai luxe pour un jeune de voir différents professionnels dans son domaine d'études fonctionner dans leur milieu de travail, affirme Aimy Andraos. Plusieurs idées peuvent surgir, il peut s'imaginer ce qu'il pourrait

faire plus tard, puis faire du réseautage. »

## Réseau international

S'il y a un domaine où le réseau international est important, c'est bien celui de la recherche universitaire.

« La recherche se fait de plus en plus avec des collaborations à l'international », indique Josette-Renée Landry, vice-présidente, développement des affaires, Montréal, pour Mitacs, un organisme sans but lucratif de soutien à l'innovation industrielle et sociale au Canada qui propose également des programmes de stages à l'étranger pour les étudiants québécois.

Avec Globalink, les jeunes visitent aussi des entreprises et rencontrent des dirigeants. Les 750 stagiaires cette année proviennent de l'Inde, du Mexique, de la Turquie, du Vietnam, de la Chine, de l'Arabie saoudite, du Brésil et de la France.

« Nous allons chercher les meilleurs étudiants dans différents pays, indique Josette-Renée Landry. Ces jeunes sont brillants et il y a de bonnes chances que plusieurs d'entre eux fassent de la recherche plus tard dans différents domaines et déjà, ils auront tissé des liens. Une fois que les contacts sont créés, c'est facile de les entretenir aujourd'hui. »

« Ce sont les collaborations internationales qui font la renommée des laboratoires aujourd'hui, affirme Samuel Hybois, qui entreprendra dès septembre sa dernière année d'études pour devenir ingénieur à l'École nationale supérieure d'arts et métiers, à Paris. Il faut collaborer pour avancer plus rapidement. »

# Des résultats décevants freinent l'élan des marchés

AGENCE FRANCE-PRESSE  
ET LA PRESSE CANADIENNE

REVUE  
BOURSIÈRE

Wall Street a légèrement baissé hier, après avoir assimilé des résultats d'entreprises plus ou moins bons dans le secteur de la distribution, tout en surveillant la chute des Bourses chinoises : le Dow Jones a perdu 0,19 % et le NASDAQ, 0,64 %.

Selon des résultats définitifs, l'indice vedette Dow Jones a cédé 33,84 points à 17 511,34 points, et le NASDAQ, à dominante technologique, 32,35 points à 5059,35 points.

Très surveillé par les investisseurs, l'indice élargi S&P 500 a reculé de 0,26 %, soit 5,52 points, à 2096,92 points.

La séance a été marquée par « une chose encourageante et une inquiétude », a résumé Gregori Volokhine, de Meeschaert Financial Services. « Ce qui était encourageant, c'étaient les résultats de Home Depot et les chiffres des mises en chantier, qui sont au plus haut depuis 2007. » Spécialiste du bricolage et de l'aménagement de la maison, Home Depot a relevé ses prévisions annuelles après avoir dégagé un bénéfice conforme aux attentes au dernier trimestre.

« Sauf que le problème de l'immobilier, c'est que ce n'est pas un secteur capital dans l'ensemble du produit intérieur brut américain, a continué M. Volokhine. Le secteur capital, c'est celui de la consommation, et on a eu sur ce plan une déception assez importante de Wal-Mart. »

Le premier groupe de distribution mondial a fait état d'une chute de plus de 10 % de son bénéfice net au dernier trimestre, et a revu à la baisse ses prévisions pour l'année.

Sur le plan international, Wall Street a pâti « d'inquiétudes qui s'accroissent quant à un ralentissement économique de la Chine après une nette baisse des Bourses du pays le plus peuplé au monde », ont mis en avant les experts de la maison de courtage Charles Schwab.

« Le secteur capital, c'est celui de la consommation, et on a eu sur ce plan une déception assez importante de Wal-Mart. »

— Gregori Volokhine, de Meeschaert Financial Services

La Bourse de Shanghai a chuté de plus de 6 % hier, sa baisse la plus importante depuis trois semaines.

Le marché se demande si la banque centrale décidera, à l'occasion de sa prochaine réunion monétaire à la mi-septembre, de relever ses taux, actuellement presque nuls, et de commencer ainsi à retirer un important soutien à l'économie.

## Toronto recule encore

La Bourse de Toronto a retraité pour une deuxième séance consécutive, alors que la volatilité des marchés boursiers chinois a plombé les cours des matières premières. L'indice composite S&P/TSX a cédé 57,66 points, pour s'établir à 14 193,87.

Du côté des matières premières, le pétrole brut pour livraison en septembre a gagné 75 cents, à 42,62 \$US le baril.

Toutefois, le cuivre a cédé 3,4 cents, à 2,287 \$US la livre, et l'or pour livraison en décembre a glissé de 1,50 \$, à 1116,90 \$US l'once.

Le dollar canadien a gagné 0,17 cent US, à 76,59 cents US.



PHOTO JOHANNES EISELE, AGENCE FRANCE-PRESSE

## Chine La Bourse de Shanghai rechute lourdement

La Bourse de Shanghai a chuté de 6,2 % hier, sa baisse la plus importante depuis trois semaines, les investisseurs s'inquiétant d'efforts à leurs yeux insuffisants de la part du gouvernement pour soutenir l'économie chinoise et les marchés. L'indice composite shanghaien a enregistré sa plus forte baisse depuis le 27 juillet, en dégringolant de 8,48 %. La Bourse de Shanghai avait ouvert en légère hausse et dépassé momentanément la barre symbolique des 4000 points hier matin, mais a dévié peu après.

La morosité de l'économie et la dévaluation-surprise du yuan la semaine dernière pèsent sur le moral des investisseurs en dépit des assurances des autorités chinoises, qui ont promis de continuer à stabiliser les marchés. Les autorités de régulation, qui ont réalisé sur les marchés financiers des achats massifs d'actions à la suite de leur récente dégringolade, avaient en effet annoncé vendredi qu'elles ne retireraient pas leur soutien aux places financières chinoises « pendant des années ». Pour soutenir l'activité, la

banque centrale chinoise a annoncé hier avoir procédé à l'injection de 120 milliards de yuans (25 milliards CAN) sur le marché monétaire, la plus importante injection d'argent depuis janvier 2014.

— Agence France-Presse

## SUDOKU

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations : [www.les-mordus.com](http://www.les-mordus.com) ou écrivez-nous à [info@les-mordus.com](mailto:info@les-mordus.com)

9			2				1	7
1	5			6				
							9	
8			2				7	
3				7				
4	6				5		8	3
		6					4	5
			6					
7					8	1		

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

### Solution du dernier sudoku

9	1	8	6	2	3	4	5	7
3	5	2	8	4	7	1	6	9
4	7	6	9	1	5	8	3	2
2	8	7	1	5	9	3	4	6
1	9	3	2	6	4	5	7	8
5	6	4	3	7	8	2	9	1
7	3	1	4	9	2	6	8	5
6	4	9	5	8	1	7	2	3
8	2	5	7	3	6	9	1	4

Niveau de difficulté : DIFFICILE

3276

Par Fabien Savary

3275

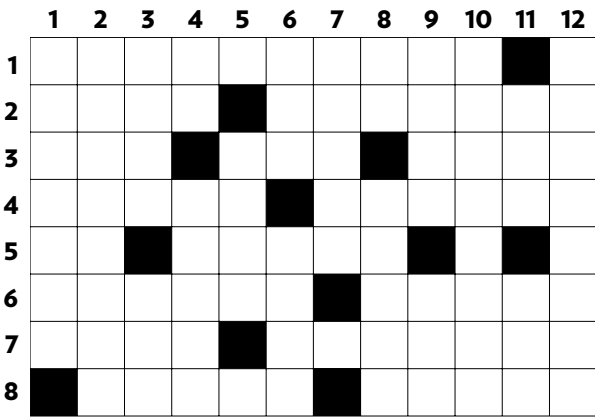
801 AVIS LÉGAUX

**AVIS de clôture d'inventaire**  
Avis est par les présentes donné, à la suite du décès de **CLAIRE AUCCOIN**, en son vivant domiciliée au 3430, rue Jeanne-Mance, appartement 1115, Montréal, Qc H2X 2J9, survenu à Montréal le seize (16) janvier deux mille quinze (2015), un inventaire de ses biens a été dressé par le liquidateur conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés au bureau de Me François De Longchamp, notaire, 220, Claude-Dauzat, bureau 201, Boucherville, Québec, J4B 1M2 (Téléphone : 514-892-5688).  
Donné à Montréal, ce dix-huit août 2015.  
Me François De Longchamp, notaire

**AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE**  
Prenez avis que **MARIO ST-PIERRE**, en son vivant résident au 2685, rue Clavel, Prévost Qc est décédé à Saint-Jérôme, le 1er avril 2015. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Monique Jarry, notaire 50, rue de la Gare, suite 100 Saint-Jérôme Qc J7Z 2B8. Donné le 2 juillet 2015 Emilienne Bergeron, liquidateur

# MOTS CROISÉS JUNIOR

Du lundi au samedi  
WWW.HANNEQUART.COM



## HORIZONTALEMENT

- Déposséder entièrement quelqu'un de ses biens.
- Désignés à une fonction par voie de suffrages. - Si elle est primaire, c'est soit du jaune du rouge ou du bleu.
- Boisson alcoolisée obtenue en faisant fermenter le raisin. - Montagne dont le sommet dessine une pointe aiguë. - Maladie de peau apparaissant à la puberté.
- Passée sous silence. - Elles se suivent mais elles ne se ressemblent pas.
- Participe passé du verbe rire. - Transmise par la voix.

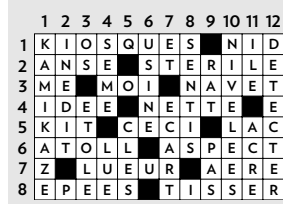
- Convoiter ce que quelqu'un d'autre possède. - Perforé.
- Organe du corps humain qui est chargé de filtrer le sang. - Elle sert à protéger la main du froid.
- Ne quitte pas le lieu où il est. - Très attaché à quelque chose.

## VERTICALEMENT

- Manger avec voracité.
- Rejeter une personne d'un jeu, d'une compétition.
- Qui a reçu une sanction. - Entre la naissance et la mort.
- Délice de chien. - Moyens par lesquels on s'efforce

- de rendre la santé à un malade.
- Homme qui a donné la vie à un enfant.
  - À cet endroit. - Instrument servant à attaquer et se défendre.
  - Qui est particulier à une région.
  - Parcours des yeux. - Pas floue.
  - Permet de sauter plus loin. - Style de musique dont les paroles sont récitées sur un air rythmé et répétitif.
  - Inviter chez soi, accueillir.
  - Déterminant indéfini. - Qui est d'une seule couleur.
  - Domptées.

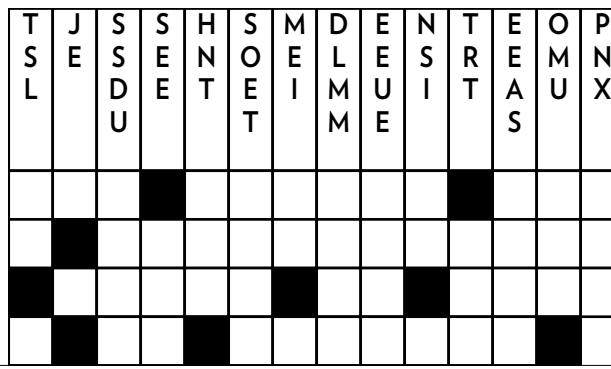
## SOLUTION du dernier numéro



# CITATION SECRÈTE

par Isabelle Vadeboncoeur

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.



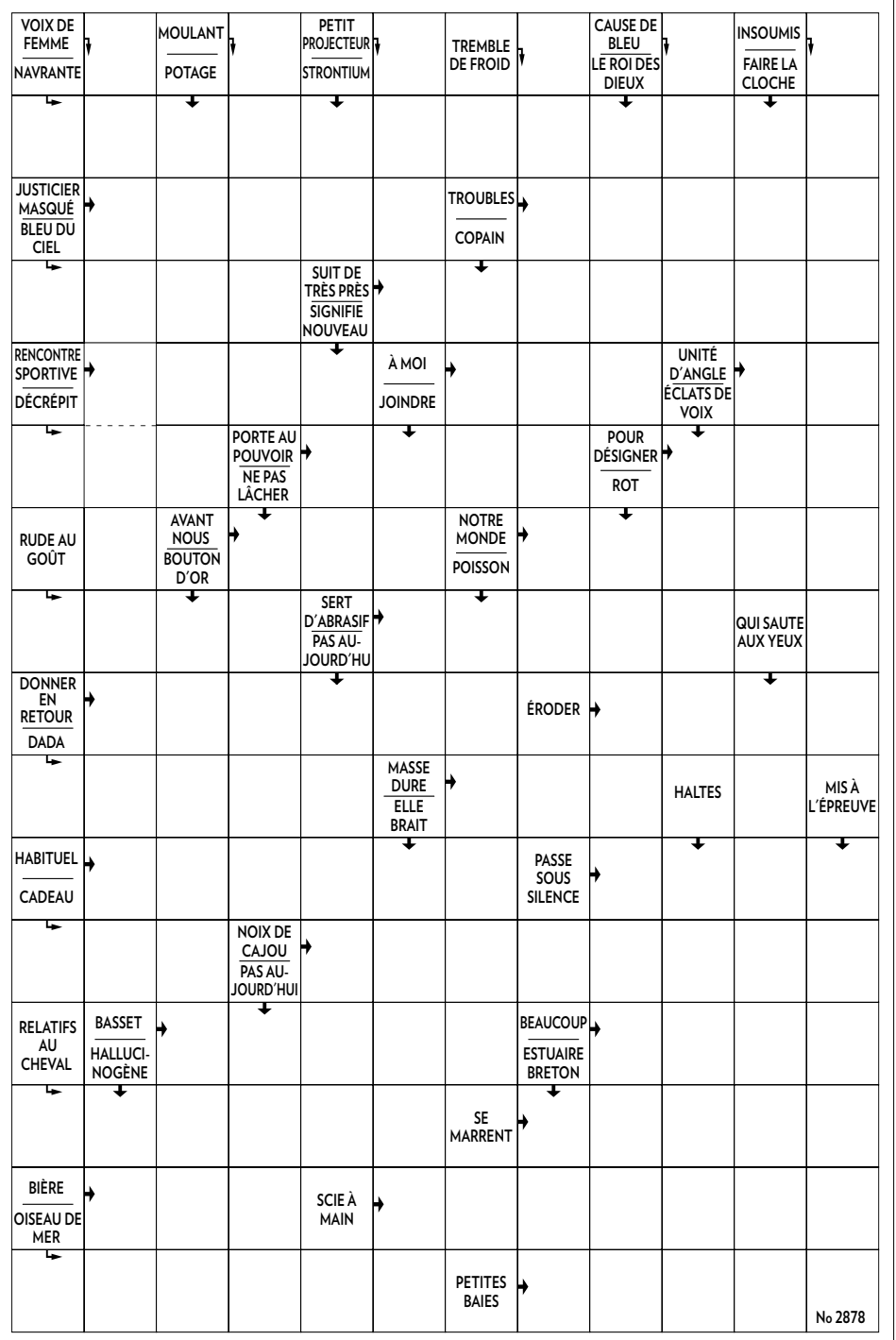
Thème : Citation de Suzanne Daigle

## SOLUTION

du dernier numéro  
Citation de Jean Richépin: La femme est un danger quand on n'en aime qu'une.

# MOTS FLÉCHÉS

19 août 2015



## AMUSEZ-VOUS!

Mercredi 19 août 2015  
LA PRESSE AFFAIRES 6

# MOTS FLÉCHÉS

Solution du dernier numéro



# MOT MYSTÈRE

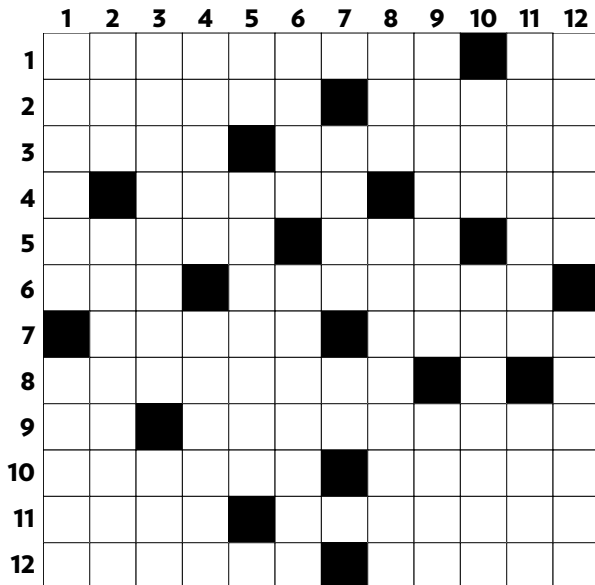
POETES ET POESIE | Un mot de 7 lettres

- |         |          |            |        |
|---------|----------|------------|--------|
| ADY     | COHEN    | HORACE     | PULCI  |
| AEDE    | COPPEE   | ILLYES     | REYES  |
| ARANY   | DARIO    | IQBAL      | RITSOS |
| ARP     | DEGUY    | LEVERTIN   | SAADI  |
| ATTAR   | EKELOF   | LULLE      | SCEVE  |
| AUBANEL | EKELUND  | MACPHERSON | SCOTT  |
| BANA    | ELIOT    | MONTI      | SURREY |
| BELYI   | ELSKAMP  | MUSE       | TORGA  |
| BLOK    | ELYTIS   | NORWID     | TRAKL  |
| BUSON   | ENCINA   | NOUVEAU    | VEAAS  |
| BYRON   | ESCHYLE  | ONDAATJE   |        |
| CADOU   | FORT     | ORFEO      |        |
| CELAN   | GARNIER  | OVIDE      |        |
| CELAYA  | GUNDULIC | PINDARE    |        |
| COBRA   | HESIODE  | POE        |        |

SOLUTION du dernier numéro | ESCUDO

# MOTS CROISÉS

Du lundi au samedi  
WWW.HANNEQUART.COM



## HORIZONTALEMENT

- Recueil de fables sur les animaux - Scandium.
- Déchirure faite dans un tissu - Division.
- On y prend le bateau - Difficiles à comprendre.
- Agneline - Épouse de Zeus.
- Tables - Balle qui fait le point - Vieille ville.
- Choisir et séparer - Comblé une cavité.
- Langue sémitique - Rapporte.
- L'érable en est une.
- Ancienne note - Important par sa majesté.
- Acariens parasites - Greffés.
- Elle tourne - Loyal.
- Horripilé - Comprimé.

- Sport motocycliste - Prétexter.
- Fut aimée de Zeus - Qui se fait à pression constante.
- Chaland - Gibier très estimé.
- Heureux et paisible - Indique la matière.
- Très court - Sert à nettoyer les dents.
- Vente au plus offrant - Empire disparu.
- Dévote - Maladroits.
- Dispositif de fermeture - Offres.
- Homme d'État romain - Roi légendaire d'Athènes.

## SOLUTION du dernier numéro

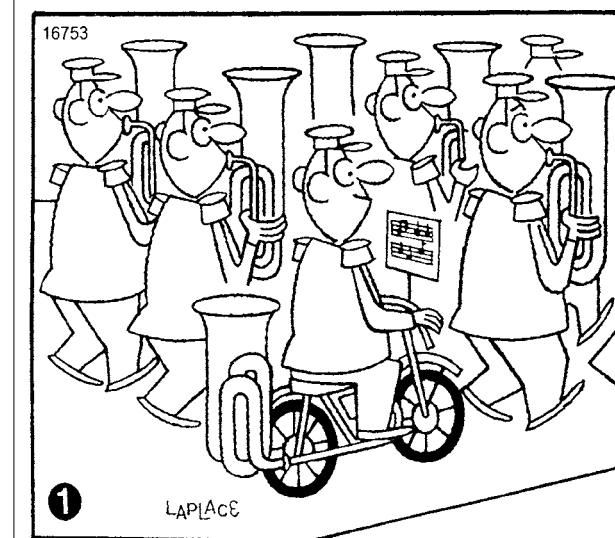


## VERTICALEMENT

- Petite cuve de bois - Différent.
- Ancien bouclier - Action de tirer.
- Poisson souvent élevé en aquarium - Pour interroger.

# ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

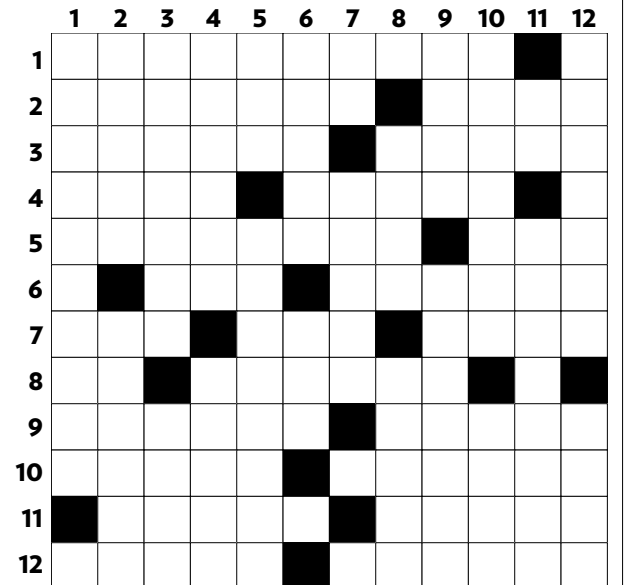
Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



- Oreille gauche du motocycliste.
- Le bras du motocycliste.
- Les tuyaux du tube du motocycliste.
- Pied gauche du premier musicien.
- Tuba incorporé dans la main du premier musicien.
- La joue de l'avant dernier musicien.
- Jambe droite du dernier musicien.
- Épaule gauche du dernier musicien.

# MOTS CROISÉS PLUS

Du lundi au vendredi  
MICHEL HANNEQUART



## HORIZONTALEMENT

- Exaspérer fortement.
- Ramener au calme - Déshonoré.
- Décharges - Habitations.
- Difficile à prévoir - Canard.
- (Se) gonfle d'orgueil - Long cou.
- En bois ou en plastique - Grosse, elle ne sort pas du jardin.
- Des dizaines de grains - Déesse marine - Roues.
- Patrie d'Abraham - Tumeur.
- Beaucoup moins en forme qu'avant - D'une grande chaîne.
- Partie de tour - Lanceur européen.
- Chaussée - Conduire.
- Pas dorlotés - Paumer.

- Pierre fine - Maître d'auteul.
- Régime le plus bas d'un moteur - Salle sacrée.
- Au bord de la mer - Danse.
- Ville du Japon - Fleurs.
- Aller aux renseignements - N'avoue rien.
- Infinif - Ne supporte pas la chaleur.
- Aperçu - Espace blanc.
- Crochet - Il est en haut.
- Envois promener - Crache son venin.
- Adverbe - Inventer.
- Tournées - Arbre.

## SOLUTION du dernier numéro



## VERTICALEMENT

- Qui comporte des risques.

# VOS MOTS CROISÉS ET TELLEMENT +



MA PRESSE ET TELLEMENT + LA PRESSE +